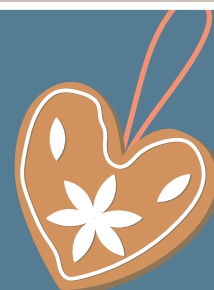


Joyeuses fêtes de fin d'année



En images

Collecte de jouets



4-5

Urbanisme

Révision du PLU



12

Portrait

Cécile THOMAS



17

Restons vigilants

sommaire

Infos pratiques	2
Edito	3
En images	4 - 5
Vie à Cesson	6 - 14
■ Espace Citoyens	6
■ Tarifs	7
■ Semaine du goût	7
■ Travaux	8-9
■ Le chien dans la ville	10
■ Brigade cynophile	11
■ Révision du PLU	12
■ Modification n°5 du PLU	12
■ Résidence Seniors	13
■ Rappel des démarches d'urbanisme	13
■ Les concessions échues	14
■ Création d'une liaison douce	14
Intercommunalité	15-16
Portrait	17
Tribune / Brèves	18
État-civil / Brèves	19

cession infos • N°245

DIRECTEUR DE PUBLICATION Olivier Chaplet

COMITÉ DE RÉDACTION J-L Duval, C. Péculier, F. Réalini, I. Prévot, J. Heestermans, M-A Fayat, J-M Belhomme, A. Bossaert

RÉDACTION Mairie de Cesson

PHOTOS / ILLUSTRATIONS Mairie de Cesson, 1^{ère} de couverture Adobe Stock, 4^{ème} de couverture Emendo

CONCEPTION / RÉALISATION Mairie de Cesson

DISTRIBUTION Mairie de Cesson

IMPRESSION Desbouis Gresil Imprimeur, 91230 Montgeron, 01 69 83 44 66

Imprimé à 4 500 exemplaires

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2020



Habitat : achats, travaux La Cadal vous aide !

La C.A.D.A.L. « Caisse Départementale D'Aide au Logement de Seine-et-Marne » propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat. Depuis le mois de septembre 2020, de nouvelles conditions d'attribution sont appliquées. Ces aides départementales sont des prêts complémentaires (sous conditions de ressources). De nouveaux montants et durées des prêts peuvent financer jusqu'à 15 000 € en 15 ans. Les barèmes de ressources sont réévalués. Les taux d'intérêt sont de 1 % pour la construction et l'acquisition et de 1,5 % pour l'agrandissement et l'amélioration. Une priorité est apportée aux travaux d'isolation et d'économie d'énergie.

Pour en savoir plus :

Tél : 01 60 65 94 88 – 01 64 87 95 07
– contact@cadal77.fr – <http://cadal77.wix.com/cadal77>

C.A.D.A.L.
Hôtel du Département
CS 50377
77010 MELUN Cedex

Bureaux : C.A.D.A.L.
3 rue Paul Cézanne
La Rochette – 77000 MELUN
(sur rendez-vous)

Nouveaux à Cesson

DM MARKET – ALIMENTATION GÉNÉRALE

Produits asiatiques – africains – orientaux – poisson – poulet – surgelés – cosmétiques et Service Relais Colis

Ouvert 7j/7 de 8h à 22h
8 rue de la gare à Cesson
Tél : 07 66 41 71 47

CABINET INFIRMIÈRES CCIAL CESSON-LA-FORÊT

- Mme ABDALLAH Magalie
- Mme BERTHIER MAUVE Delphine
- Mme DEVENDEVILLE Nathalie

Soins à domicile et au cabinet sur RDV :
07 67 27 06 68

Cesson sur les réseaux

Villedecession
 Ville de Cesson
 cession_jeunesse

HARMONEA - CENTRE DE BIEN-ÊTRE ET HYPNOSE

Régine JACQUES, praticienne en hypnose ericksonienne, vous reçoit sur rendez-vous au 18 rue du Poirier Saint
Tél : 06 42 01 66 34

L'hypnose couvre un vaste domaine et permet de travailler sur les insomnies, le manque de confiance, les addictions, la dépression, les phobies, la douleur, la préparation aux examens, les traumatismes, le stress, les angoisses.

Vous pouvez également commander vos produits Evadésens grâce à la boutique en ligne reservations-harmonia.com

ALLIANZ BENOIT TISSIER

Assurances, santé et services financiers

L'agence de Cesson est à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets et vos besoins d'assurances aussi bien pour votre vie privée que pour votre activité professionnelle.

36 avenue Charles Monier à Cesson

Tél : 01 60 63 26 55



Cette page permet de présenter l'activité économique de la ville. Si vous venez de vous installer (entreprise, artisan, commerçant, profession libérale...), contactez le service communication à m.guitard@ville-cession.fr

Permanence des élus

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire ou un de ses adjoints

CONTACTER LE SECRÉTARIAT au

01 64 10 51 04

ou par mail

secretariat-du-maire@ville-cession.fr

Le mot de Monsieur le Maire



Olivier Chaplet
Maire de Cesson

Chers Cessonnaïses et Cessonnaïses,

Cette période de fin d'année est traditionnellement une période festive en famille et entre amis, malheureusement la pandémie liée à la Covid19 ne nous permet pas de vivre un mois de décembre comme les précédents.

Nous avons dû annuler ces moments conviviaux qui rythment cette fin d'année, animations de Noël, goûter des anciens, spectacle de la crèche, etc... Mais, nous avons souhaité toutefois maintenir la distribution des colis pour les plus de 70 ans.

Cette pandémie nous oblige à plus de solidarité et vous l'avez prouvé lors de la collecte de jouets et de vêtements organisée par nos conseils communaux enfants et jeunes. Je tiens à les remercier pour leur mobilisation et à vous remercier pour votre générosité.

Solidarité également avec nos commerces de proximité qui traversent une période critique et qui ont besoin de tout notre soutien.

Cette pandémie nous oblige à mettre en place des moyens de communication que nous n'avons pas l'habitude d'utiliser. Nos conseils municipaux sont désormais retransmis en Facebook Live. Nous avons pu également organiser via le même support notre réunion publique concernant la révision de notre plan local d'urbanisme. Votre participation nombreuse nous prouve que quelle que soit la difficulté vous êtes au rendez-vous.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en famille. Sachez profiter de ces joies simples mais tellement importantes. Je vous présente également mes meilleurs vœux pour cette année 2021 qui arrive. 2021 nous verra, mon équipe et moi-même mobilisés à vos côtés afin qu'au plus vite nous retrouvions nos habitudes et la convivialité qui caractérise notre belle ville de Cesson.

Portez-vous bien et prenez soin de vous et de vos proches.



Hommage

Nous avons appris avec tristesse, le vendredi 27 novembre, le décès de Danièle Jullien.

Danièle a été une actrice passionnée de la culture aussi bien sur la commune de Vert-Saint-Denis, dont elle a été adjointe au Maire, que sur la commune de Cesson où elle a été une des fondatrices de l'Atelier Musical. Cette association a dispensé pendant de nombreuses années des cours de musique à de nombreux Cessonnaïses et

beaucoup, jeunes et moins jeunes se souviennent des cours de piano de Danièle. Le piano était sa passion et elle l'enseignait encore il y a peu au sein de la MLC Claude Houillon.

Danièle était aussi une femme engagée pour la planète et avait été vice-présidente du SAN de Sénart en charge de l'environnement.

Personnellement, je me souviendrai de nos échanges sur l'intercommunalité culturelle entre Cesson et Vert-Saint-

Denis, des concerts des professeurs de l'Atelier Musical et d'une reprise de Sister Act à la MLC Claude Houillon en 2007.

J'adresse au nom du conseil municipal mes plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Danièle nous manquera et nous penserons toujours à elle en entendant une sonate de Chopin ou un concerto de Ravel.



📌 CleanUp Day 2020

19 septembre

A l'initiative du Conseil Communal Jeunes, cette opération a pu se réaliser grâce au soutien des services de la ville (technique, jeunesse, communication, vie locale, police municipale), et surtout à l'implication de nombreux habitants de Cesson et d'ailleurs....

Pendant près de deux heures, bouteilles plastique, verre, canettes, paquets de cigarettes, et papiers de toute sorte ont été ramassés par centaines. Ce sont près de 6 m3 qui ont ainsi été collectés. Au terme de cette matinée, tous les participants ont été conviés à un apéritif offert par la ville et se sont prêtés au jeu de la photo souvenir.

📌 Le miel dans tous ses états

19 septembre

Sous la houlette de Lionel Clercq, apiculteur à Cesson, une animation autour du miel a été proposée aux habitants avec l'aide des apiculteurs locaux. Tout savoir sur la vie d'une ruche, le métier d'apiculteur, le rôle des abeilles, les étapes de la fabrication du miel, la découverte des plantes mellifères, les produits de la ruche (pollen, gelée royale...), c'est ce qu'ont proposé les apiculteurs lors de cette animation au Jardin sous le Vent.



📌 Ouverture de la saison culturelle

26 septembre

À la Maison des Sports et de la Culture, Jacques Heestermans, Président du Syndicat Intercommunal et le comité syndical ont ouvert la nouvelle saison culturelle par un cabaret Jazz manouche avec le groupe X-WINGS. A cette occasion, une exposition de photos «Instant Sport» par Laurent Tangre a été dévoilée au public dans la nouvelle galerie d'exposition du siège du Syndicat.



Salon des Figures locales

du 10 au 17 octobre

Notre traditionnel salon artistique des Figures Locales s'est tenu dans la Galerie Guy-Michel Boix et la salle du Conseil malgré la crise sanitaire. Treize artistes locaux ont tenu à être présents et ont accueilli pendant cette semaine les écoliers de Cesson. Le prix du public 2020 a été attribué à l'œuvre de Fane Landry « Résilience ». Ce tableau servira de visuel pour l'affiche 2021.

Hommage à Samuel Paty

21 octobre

Une minute de silence en hommage à Samuel Paty a été observée mercredi 21 octobre à 11 heures sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Un élu du Conseil Communal Jeunes a souhaité exprimer son immense émotion face à l'assassinat de ce professeur. Une urne a été déposée pour recueillir les témoignages.

Un courrier de remerciement a été adressé par la Principale du Collège du Bois d'Aulne à Conflans Sainte Honorine dans lequel exerçait Samuel Paty.



Collecte solidaire

21, 28 novembre et 5 décembre

Les élus du Conseil Communal enfants de Cesson ont organisé une grande collecte de jouets et de vêtements, dans la cour de l'école élémentaire Jean de la Fontaine, au profit des Restos du Cœur et d'associations caritatives.

Colis des seniors

8 et 9 décembre

En raison de la crise sanitaire, la ville a organisé une distribution des colis de Noël à nos aînés de plus de 70 ans dans la salle Chipping Sodbury.





ÉDUCATION

Bienvenue sur l'Espace Citoyens

Depuis 15 décembre 2020, votre Espace Famille évolue et s'enrichit en devenant l'Espace Citoyens. Ce nouvel Espace sera plus intuitif et plus facile à utiliser.

En effet, la Ville de Cesson, dans sa volonté de modernisation de ses outils au service des usagers, met à votre disposition un portail numérique revisité qui intègre les démarches familles avec de nouvelles fonctionnalités :

- ➔ Accès à vos factures et à leur paiement en ligne
- ➔ Edition de documents (facture, attestation fiscale)
- ➔ Prise en compte en temps réel des réservations sur les activités enfance
- ➔ Transmission de documents au format PDF
- ➔ Renseignement de formulaires en ligne
- ➔ Affichage illustré du foyer et des agendas
- ➔ Mise en relief d'informations majeures (actualités, alertes...)
- ➔ Temps de traitement réduits
- ➔ Suivi de l'avancement des demandes depuis un tableau de bord

Ce nouveau site s'adapte automatiquement pour une utilisation sur tout type d'écran (ordinateur, tablette, smartphone). L'Espace Citoyens est aujourd'hui disponible

- ➔ Depuis le site Internet de la ville de Cesson : www.ville-cession.fr
- ➔ Depuis l'application « Cesson » téléchargeable sur les plateformes Apple et Android,
- ➔ Et bien évidemment à l'adresse suivante : <https://www.espace-citoyens.net/ville-cession>

*Avec mon espace,
je me facilite la ville !*



Pour utiliser l'Espace Citoyens, retrouvez les données de votre ancien compte Espace Famille, et accédez à l'ensemble des démarches et publications fournies par le service éducation.

Vous pourrez vous connecter selon deux façons :

- ➔ Si votre adresse électronique est connue de l'Espace Famille, vous serez destinataire d'un courriel dans lequel un lien d'activation vous permettra d'accéder directement à votre espace personnel, il vous suffira, ensuite de modifier votre mot de passe.
- ➔ Si vous n'avez communiqué aucune adresse électronique à l'Espace Famille, vous devrez vous rapprocher du service éducation par mail, vous serez ensuite destinataire d'un courriel dans lequel un lien d'activation vous permettra d'accéder directement à votre espace personnel, il vous suffira, ensuite de modifier votre mot de passe.

Pour les familles qui ont opté pour le paiement en ligne, seul le règlement des prestations du mois de novembre pourra encore être fait sur l'ancien Espace Famille jusqu'au 22 décembre. Dès la facture suivante, vos démarches devront être effectuées sur votre nouvel Espace Citoyens.

Le service Education vous accompagne dans cette évolution.

**Depuis le 15 décembre 2020
rendez-vous sur
<https://www.espace-citoyens.net/ville-cession>**



Vous avez des doutes, des questions, vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter au 01 64 10 51 12 ou par mail education@ville-cession.fr. La Ville de Cesson vous souhaite une très bonne navigation sur votre nouvel Espace Citoyens.

ÉDUCATION

Tarifs, taux d'effort, le juste prix !

En 2021, les familles qui bénéficient des services périscolaires, restauration, accueil, centre de Loisirs, devront faire calculer leur nouveau quotient familial (QF) pour connaître les tarifs qui leurs seront appliqués durant l'année.

Qu'est-ce que le taux d'effort ?

Tout d'abord, on calcule le QF de la famille, comme auparavant, à partir de ses revenus, du nombre de parts et de la situation de ses membres, parent isolé ou handicap par exemple.

A ce quotient, on applique un taux, le même taux pour tous. Le tarif ainsi calculé est unique et propre à la famille. Enfin, on définit un tarif « plancher » et un tarif « plafond » pour limiter la participation financière des usagers.

Ce système permet d'éviter les « effets de seuil », c'est-à-dire un même tarif que l'on soit au minimum ou au maximum de la tranche.

Un exemple

Deux familles, la famille X et la famille Y au quotient familial respectif de 1 096 € et 1 286 €.

Les deux familles, appartenant à la même tranche, participaient en 2020 pour la restauration scolaire à hauteur de 3,39 € le repas.

En 2021, le taux d'effort est fixé à 0,275%

Pour la famille X, le repas lui coûtera donc $1\,096 \text{ €} \times 0,275\% = 3,01 \text{ €}$ soit 38 centimes de moins qu'en 2020.

Pour la famille Y en revanche, le repas coûtera $1\,286 \text{ €} \times 0,275\% = 3,54 \text{ €}$ soit 15 centimes de plus.

Ce mode de calcul va permettre à 52% des familles de bénéficier d'un tarif de restauration scolaire inférieur ou égal à celui de 2020. 48% verront effectivement leur tarif augmenter, c'est le prix de l'équité.

Demain, le coût des services

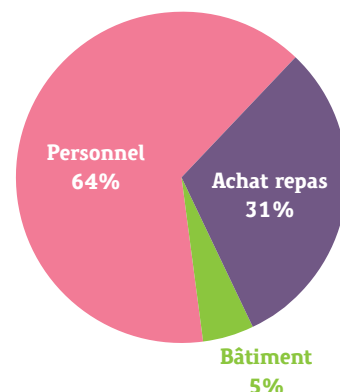
Les services ont un coût pour la collectivité. Les impôts, les tarifs et les subventions rémunèrent ces services.

En 2019, le coût d'un repas pour la commune représentait 10,39 € (à ce qui se trouve dans l'assiette, il convient d'ajouter les fluides-eau, gaz, électricité et les frais de personnel).

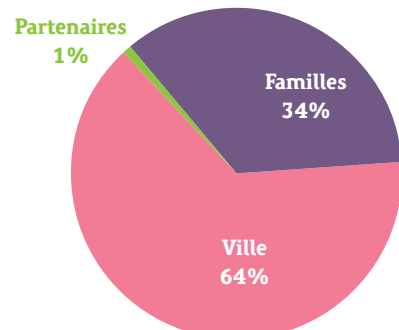
NOUVEAUTÉ

À partir du mois de janvier, ces tarifs ne seront plus calculés en fonction d'une « tranche » de quotient mais en fonction d'un taux d'effort appliqué au quotient familial.

Coût de la restauration scolaire



Qui finance ?



Leçons de goût...

La 31^{ème} semaine du goût s'est déroulée au mois d'octobre, l'occasion pour les élèves de l'école élémentaire Jacques Prévert de s'éduquer et de tester de nouvelles saveurs.

Cette année, Mme Cavozi, enseignante (classe CE1), a souhaité faire intervenir Aïna Ramadison, une cheffe cuisinière et traiteur à domicile. Cette cheffe malgache intervient en milieu scolaire d'une manière ludique et pédagogique afin de faire de la prévention auprès des enfants sur le bien-manger, leur enseigner et les sensibiliser au goût.

Un petit déjeuner a été préparé par les enfants et a été pris ensemble en classe « Nous souhaitons sensibiliser chaque

élève sur l'importance de prendre un moment, le matin, pour bien manger et bien démarrer la journée. L'élaboration par Aïna Ramadison d'un déjeuner malgache, a permis aux enfants de découvrir de nouveaux ingrédients mais aussi de nouvelles saveurs ». Le menu proposé aux enfants : taboulé – poulet sauce coco aux trois riz et salade de fruits frais.

L'éducation au goût fait toujours recette pour cette classe de Jacques Prévert. Il suffisait de voir tous ces enfants découvrir, goûter et même « lécher » leurs assiettes pour comprendre l'importance de cette opération. Une manière saine et festive de

développer l'apprentissage, de promouvoir les comportements alimentaires et mettre le goût « au goût du jour ».

Pour ce projet, la ville a contribué en fournissant un certain nombre d'ingrédients.



CADRE DE VIE

Travaux

1-Sécurisation école Saint Paul

Des aménagements de sécurité ont été réalisés rue du Moulin à Vent à hauteur de l'école Saint Paul. Ces travaux se concrétisent par l'amélioration de l'éclairage public avec un complément de lampadaires le long des places de stationnement, du renforcement de la signalétique de la zone 30km/h, de ralentisseurs et d'un radar pédagogique. Ces installations renforcent la sécurité aux abords de l'école et sensibilisent les automobilistes sur la présence de familles et d'enfants.



© DR - Annie MICOL

2-Mise en accessibilité PMR de la gare La poursuite des travaux

Afin d'améliorer l'accessibilité de la gare de Cesson, le confort et l'accueil, d'importants travaux financés par la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités et la SNCF sont sur le point d'être terminés.

Dans le cadre de ces travaux de modernisation, la priorité est de rendre l'entrée de la gare, les quais et les trains accessibles à tous (voyageurs en fauteuils roulants, avec des poussettes ou bagages, personnes âgées...).

Lors du weekend du 21 et 22 novembre 2020, le grutage et la mise en place des abris de quais depuis le parvis de la gare et la réalisation des enrobés sur le quai 2 depuis le parking côté rue Henri Geoffroy ont été réalisés.

Le grutage de ces abris s'est déroulé durant deux nuits consécutives de 00h00 à 05h00 du matin (2x 44 m d'abris grutés en 2 nuits). Une grue mobile d'une capacité de 700T a été utilisée. La zone de chantier a été sécurisée pour éviter aux piétons de s'approcher et pour que l'entreprise opère dans les meilleures conditions.

Les enrobés sur le quai 2 ont été exécutés dans la journée du samedi 21 novembre entre 7h et 19h depuis le parking à l'angle de la rue de Verdun et l'avenue Henri Geoffroy.

Les travaux restants sont principalement dans le passage souterrain avec la reconstruction des escaliers. « Nous envisageons la réouverture du passage souterrain autour du 18 janvier 2021. Pour les ascenseurs, il faudra attendre un peu plus pour pouvoir les utiliser (vers Mars/Avril) » nous précise la SNCF.



© DR - SNCF

3-Mais que se passe-t-il au rond-point « des lapins » ?

L'agglomération Grand Paris Sud réalise des travaux d'assainissement dans le cadre de la mise en conformité et de sécurisation du poste de refoulement PR19, situé rue de Montbréau (ancienne auto-école).

La canalisation de refoulement, permettant de transiter les effluents du poste de refoulement PR19 vers la station d'épuration de Boissettes, possède deux ouvrages de protection contre les coups de bélier. Ces ouvrages datant des années 1970 sont vétustes et sous dimensionnés, il était important de les réhabiliter. Ces travaux concernent deux sites, le premier sur le giratoire de la RD 346 et le second en lisière du bois de Saint Leu, face à l'accès routier du parking de la gare. Les travaux devraient être terminés à la fin de l'année.



© DR - Daniel TONON



4-Le nord de la commune se transforme

L'EPA, Etablissement Public d'Aménagement, réalise en cette fin d'année d'importants travaux de voirie dans le nord de la commune pour un coût de 2.7 millions d'euros. Ceux-ci concernent la mise en œuvre des réseaux d'assainissement et d'eau potable, des réseaux électriques, de l'éclairage public, de la voirie et des aménagements paysagers sur les ZAC Plaine du Moulin à Vent à Cesson et Balory à Vert-Saint-Denis.

Ce vaste chantier comprend, une première liaison de 400m entre la rue Aimé Césaire et la rue des Betteraves incluant un giratoire, une seconde liaison de 300m entre la rue Aimé Césaire et la RD306 avec la création d'un carrefour à feux tricolores (en face du centre commercial de la Fontaine Ronde) et des aménagements paysagers.

De plus, il permettra une meilleure fluidité de la circulation automobile dans le nord de la ville et complètera la desserte vers les deux nouveaux concessionnaires automobiles Renault et Ford, puis vers les deux centres commerciaux WoodShop et Bois Sénart.

5-Quand voitures et vélos partagent la chaussée

A la demande de la ville, l'agglomération Grand Paris Sud a effectué des marquages "cycles et chevrons" sur toute la longueur de l'avenue Charles Monier. Ces aménagements ont pour but de préparer psychologiquement les automobilistes à rencontrer les cyclistes. Ils peuvent ainsi adapter leur vitesse, ralentir à leur approche, doubler ces derniers ou les croiser en toute sécurité : la voiture n'est plus seule sur la chaussée.

Le concept de trajectoire matérialisée pour les cycles a été introduit dans le code de la route par le décret du 2 juillet 2015. L'une des finalités de ce marquage spécifique est de favoriser les mobilités actives, en particulier pour les déplacements doux, comme le vélo.

"La présence de ces marquages rappelle aux automobilistes que la voie où ils circulent est partagée. La présence de cette trajectoire ne signifie aucune contrainte supplémentaire pour les usagers, mais incite à la vigilance et à la prudence. De plus, l'avenue Charles Monier est dans le périmètre d'une zone 30" précise François Réalini, maire adjoint chargé du cadre de vie.

6-Des aménagements dans le Parc Urbain

Dans le cadre de la réhabilitation du Parc Urbain, situé dans le quartier de Cesson-la-Forêt, le dernier chantier de cette année s'est achevé ce mois de novembre par la pose de dalles de pelouse naturelle dans l'aire de jeux. Celles-ci permettront une meilleure planéité autour des différents équipements. Ces travaux ont nécessité la fermeture de l'aire de jeux durant trois semaines afin que la pelouse puisse commencer à prendre racine. L'année prochaine, des jeux pour les plus petits compléteront cet espace de détente et de divertissement pour nos enfants.

SÉCURITÉ CIVILE

Le chien dans la ville

Quelle cohabitation et quelle législation ?

Ils font partie de notre vie, de notre ville et partagent avec nous l'espace urbain. La ville de Cesson souhaite et œuvre avec vigilance à une cohabitation harmonieuse avec nos amis les bêtes.

Nous souhaitons dans ces colonnes, informer les propriétaires des dispositifs mis en place par la Ville, rappeler les comportements responsables, les règles du bien vivre ensemble et la réglementation en vigueur.

Assurer la place et le bien-être de l'animal de compagnie dans le respect des exigences de propreté, informer sur les moyens de se prémunir contre les désagréments, autant d'objectifs que la Ville s'est fixés afin que la cohabitation entre les hommes et les animaux soit sereine.

Il est important de veiller à la préservation de notre biodiversité, à la propreté de nos parcs, de nos jardins et de nos espaces publics.

Propreté des voies publiques

Les propriétaires doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter que leurs animaux ne souillent par leurs déjections les trottoirs et autres espaces du domaine public. Ils sont tenus de ramasser et d'évacuer les déjections. La ville met à la disposition des habitants des sacs à retirer à l'accueil de la mairie. Attention, en cas d'abandon d'une déjection canine, une amende de 68 € est encourue (arrêté municipal 240/2019).

Divagation des chiens

Il est expressément interdit de laisser les chiens seuls et sans maître divaguer sur le territoire communal (places, jardins et voies publiques). Ils doivent impérativement être tenus en laisse.

Ils sont interdits sur les marchés alimentaires, dans les édifices publics ou culturels, dans le cimetière, et dans les aires de jeux pour enfants.

Cas particuliers des chiens dangereux

La présence dans les lieux publics des chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie est soumise au respect des dispositions des articles L.211-12 et L.211-16 du Code Rural.

Chiens de 1^{ère} catégorie : chiens d'attaque (types : Pit-bulls, Boer-bulls, Tosa)

Chiens de 2^{ème} catégorie : chiens de garde et de défense (types : American staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa).

MESURES OBLIGATOIRES	1 ^{ère} CATÉGORIE	2 ^{ème} CATÉGORIE
Acquisition cession, importation	Interdite	
Détention	Interdite aux mineurs et personnes condamnées	Interdite aux mineurs et personnes condamnées
Déclaration à la mairie	Obligatoire	Obligatoire
Identification (tatouage)	Obligatoire	Obligatoire
Vaccination (antirabique)	Obligatoire	Obligatoire
Assurance (responsabilité civile)	Obligatoire	Obligatoire
Muselière et laisse	Obligatoires	Obligatoires
Accès aux lieux publics, transport en commun	Interdit	Avec muselière et laisse
Dans les parties communes des immeubles collectifs	Stationnement interdit	Avec muselière et laisse
Stérilisation	Obligatoire	



Cat. 1 : Pit-bull



Cat. 1 : Boer-bull



Cat. 2 : American Staff



Cat. 2 : Rottweiler

SÉCURITÉ CIVILE

Une brigade cynophile à Cesson

Renforcer la prévention et le maintien de l'ordre public

En 2012, la ville se dotait d'une première brigade cynophile. Depuis, ce service s'est étoffé et la Police municipale compte aujourd'hui deux maîtres-chiens. Stéphane et Naïko, berger belge malinois de 3 ans et Jérémie et Max, berger hollandais de 4 ans constituent cette nouvelle brigade.

« Le maire a souhaité renforcer la sécurité des agents de la Police municipale et l'apport de ces deux chiens au sein de la brigade contribue à cette protection dans le cadre de leurs missions de sécurité des personnes et des biens » précise le chef de la Police municipale.

Ces chiens viennent appuyer les policiers municipaux lors de leurs interventions et remplissent ainsi trois missions essentielles, la dissuasion, la prévention et la sécurité. Ils participent aux rondes pédestres, de jour comme de nuit, l'îlotage en centre-ville, dans les zones pavillonnaires et commerciales ainsi que la prévention auprès des jeunes. « Grâce à la présence des chiens, nos policiers municipaux ont constaté une amélioration dans leur relation avec la population, en particulier, vis-à-vis des jeunes » indique Olivier Chaplet.



Stéphane et Naïko



Jérémie et May



Police municipale
01 64 41 63 13
06 07 05 16 48
Horaires :
Lundi au vendredi : 9h/12h30 et 13h30/18h
Samedi : 8h/12h et 13h30/16h30

Lien entre population et forces de sécurité

La qualité du lien entre la population et les policiers constitue un objectif stratégique des services de la Police Nationale.

L'Enquête Nationale, version 2020, après celle de 2019, portant sur la qualité du lien entre la Population et les Forces de Sécurité Intérieure, est reconduite. Elle constituera l'un des outils d'évaluation et d'aide au management des services dans le cadre de la politique publique de sécurité quotidienne et du programme de transparence de l'État.

L'objectif de cette étude a pour but d'analyser ce que pensent les citoyens de leurs policiers ou gendarmes pour permettre aux forces de sécurité de mieux répondre à leurs préoccupations.

Pour participer à l'enquête, scannez le QR Code ou rendez-vous à l'adresse www.eqp20.fr

Le dispositif technique garantit l'anonymat du participant, et ni le nom ni l'adresse ne sont collectés.



URBANISME

Révision du Plan local d'urbanisme

Le PLU est en cours de révision depuis le 14 septembre 2016. La municipalité a donc la volonté de concerter largement avec les Cessonnais et ce, malgré la situation de crise sanitaire qui dure depuis le mois de mars. Ainsi le conseil municipal a approuvé une délibération le 18 novembre dernier afin d'adapter les modalités de concertation à ce contexte auquel nous faisons tous face au mieux.

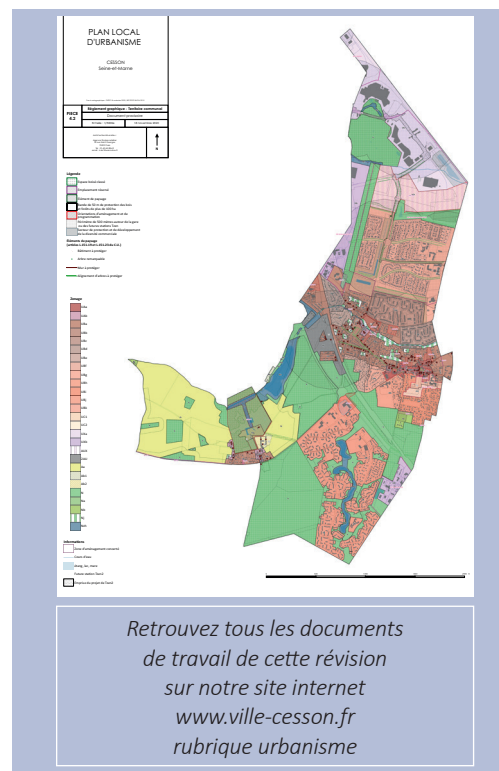
La deuxième réunion publique s'est déroulée en version dématérialisée le 8 décembre dernier. Vous avez été nombreux à la suivre sur la page Facebook de la ville. Le visionnage de l'enregistrement est possible jusqu'au 8 janvier 2021. Vous pouvez encore poser vos questions et faire part de vos observations :

- par mail à plu@ville-cesson.fr ;
- sur le registre papier disponible à la Direction de l'Aménagement dans le respect des consignes de sécurité ;
- sur le registre dématérialisé sur www.ville-cesson.fr rubrique Urbanisme > PLU > révision du PLU.

Nous vous invitons également à découvrir l'exposition virtuelle consacrée à ce dossier sur le site de la ville www.ville-cesson.fr

Rappelez-vous : la période initiale de concertation touche à sa fin, c'est pourquoi il est plus que jamais temps de donner votre avis. Vos élus proposeront des permanences en janvier pour expliciter le dossier.

A suivre début d'année prochaine le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de PLU en conseil municipal.



Retrouvez tous les documents
de travail de cette révision
sur notre site internet
www.ville-cesson.fr
rubrique urbanisme

A VOS AGENDAS : PERMANENCE DES ÉLUS
SAMEDI 9 JANVIER 2021 DE 9H30 À 12H ET MERCREDI 13 JANVIER 2021 DE 18H À 20H

URBANISME

Modification n°5 du PLU



En parallèle de la révision, le PLU sera modifié une nouvelle fois pour s'adapter à l'aménagement de la ZAC centre-Ville de compétence de l'Etat.

A ce titre, l'enquête publique a eu lieu du 18 novembre au 19 décembre 2020. Le commissaire-enquêteur désigné pour l'occasion a répondu à vos interrogations lors de ses permanences ou consigné vos remarques.

Celles-ci sont d'ores et déjà en cours d'examen. La modification doit être approuvée lors du premier conseil municipal de l'année prochaine !

URBANISME

Résidence Seniors Les Girandières de Cesson

Au sein de la commune de Cesson, Eiffage Immobilier Ile de France et Réside Études, par sa marque, les Girandières, exploitant de résidences Seniors, projettent la réalisation d'une résidence services destinée à l'accueil de Seniors.

La résidence Seniors située en cœur de ville de Cesson, 19, avenue Charles Monier, sera composée de 83 logements collectifs du T1 au T3 ainsi que de 19 logements locatifs sociaux. Organisée en retrait de l'avenue Charles Monier, elle se développe autour d'un espace central, vaste lieu d'accueil développé sur 3 niveaux, qui assure la transition entre la maison ancienne conservée et mise en valeur et les nouvelles constructions à caractère plus contemporain.

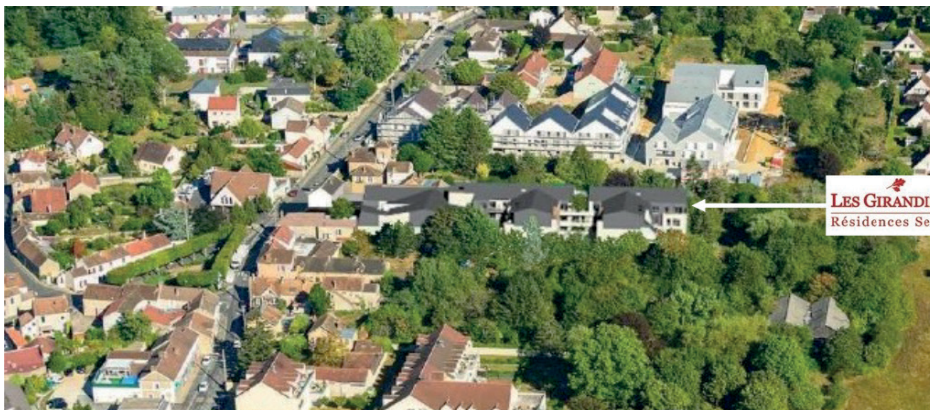
Cet habitat spécifique en Résidence Seniors permet à des personnes âgées qui le désirent de quitter un logement devenu trop grand et/ou trop accidentogène à mesure de l'avancement dans l'âge, pour s'orienter vers un lieu de vie qui leur est plus adapté tout en leur offrant des espaces de loisirs et de rencontre.

Les personnes âgées bénéficient en commun, et pour leur plus grand confort, de plus de 700 m² d'espaces de détente, et de nombreux loisirs.

Les appartements privatifs meublés et équipés bénéficient d'un accueil occupé par du personnel qualifié, 24h/24 et 7j/7, avec un passage quotidien dans chaque appartement, d'un service conciergerie, de locaux d'activités animées organisés autour d'un salon d'accueil, d'espaces de détente et de loisirs, de jardins terrasses.

La restauration sera assurée dans le restaurant de la résidence, ou en appartement si nécessaire.

La concertation préalable au dépôt du permis de construire s'est tenue jusqu'au 16 décembre. Le promoteur devra intégrer les conclusions du bilan de la concertation établi par la ville et expliciter les adaptations du projet dans sa future autorisation d'urbanisme.



Rappel

Démarches à effectuer pour entreprendre des travaux

Quand vous **souhaitez construire** sur votre terrain, ou même apporter **des modifications à votre bien**, la loi vous impose des obligations.

Avant d'entreprendre des travaux (construction, extension de pavillon, clôture, panneaux solaires, piscine...), **il vous appartient de vérifier si une demande d'urbanisme est nécessaire au préalable**. Les aménagements que vous souhaitez réaliser doivent respecter les règles d'urbanisme et le PLU en particulier.

En règle générale, à partir de 5 m² de surface de plancher, les travaux sont soumis à déclaration préalable et doivent être conformes au PLU en vigueur.

De même la transformation d'un garage en pièce à vivre nécessite une déclaration préalable de travaux laquelle sera instruite par la DDT pour le compte de l'Etat et accordée par le Maire au nom de l'Etat.

Par ailleurs, la déclaration, le permis d'aménager ou de construire engage le demandeur dans la réalisation des travaux. En cas de modification, il est nécessaire de déposer et d'obtenir l'autorisation modificative.

Enfin, les décisions de non opposition et les permis ont une durée de validité initiale de 3 ans maximum. Passé le délai et en l'absence de prorogation demandée dans les deux mois avant la date limite de validité, l'autorisation devient caduque.

Le service urbanisme est à disposition pour répondre à vos questions et études de projet de faisabilité.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous par mail à urbanisme@ville-cesson.fr ou par téléphone au 01 64 10 51 10

CADRE DE VIE

La gestion des concessions échues au cimetière

Les concessions dans un cimetière peuvent être reprises par la commune lorsqu'elles sont arrivées à échéance et qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement ou à la suite d'un constat d'état d'abandon après la mise en œuvre d'une procédure formalisée.

Le droit de reprendre les concessions arrivées à échéance est reconnu aux communes par les dispositions de l'article L.2223-15 du code général des collectivités territoriales. Cet article prévoit que les concessions sont renouvelables et qu'à défaut du paiement, à l'expiration de la concession, d'une nouvelle redevance, le terrain concédé retourne à la commune. Ce terrain ne peut cependant être effectivement repris par cette dernière que deux années révolues après l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé. Ce délai permet de s'assurer que le concessionnaire ou ses ayants droit ont renoncé définitivement à la concession.

Une quarantaine de concessions sont arrivées à expiration au cimetière de Cesson.

Si la Direction des Services à la Population dispose de coordonnées mises à jour, un courrier d'information est adressé aux familles. Dans le cas contraire, un affichage est fait chaque année au moment de la Toussaint afin d'informer les familles que la concession est à renouveler. Ces panneaux sont laissés ensuite toute l'année devant l'emplacement pour que les familles qui ne viendraient se recueillir qu'occasionnellement puissent en être informées.

En cas de non-renouvellement, la commune procède alors à la reprise du terrain concédé. Les corps d'une même concession sont réunis dans un reliquaire et ne sont en aucun cas

mélangés aux corps provenant d'autres concessions. Chaque reliquaire sera ensuite placé dans l'ossuaire communal dans le respect des défunts.

Les monuments funéraires et autres aménagements de tombes seront mis en décharge si la famille ne les a pas retirés.

L'emplacement sera alors remis en état pour être à nouveau concédé.

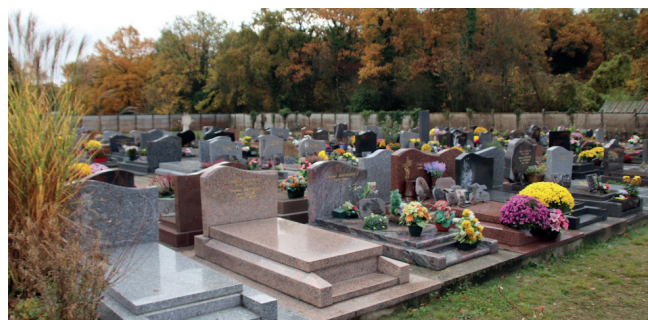
Quelques chiffres relatifs au cimetière de Cesson :

1080 concessions toutes catégories confondues (concessions de terrain et espace cinéraire).

106 concessions dans l'espace cinéraire (cases de columbarium ou cavurnes) ce qui représente 115 défunts.

Les concessions de terrain, au nombre de 974, représentent quant à elles 1562 défunts.

Le Jardin du Souvenir a recueilli à ce jour 7 dispersions de cendres.



CADRE DE VIE

Création d'une liaison douce

Ce projet tant attendu des cessonais va permettre de rejoindre à vélo (ou à pieds) sur un trajet sécurisé depuis la gare de Cesson : les berges de la Seine, la forêt de Bréviande ou Seine Port. Cette liaison douce sera, à terme, l'un des maillons du grand axe Seine/Vaux le Vicomte, soit 15 km d'itinéraires cyclables... D'un point de vue local, ce projet permettra aux habitants des communes de Cesson et de Seine Port de pouvoir rejoindre en toute sécurité deux gares RER (Cesson ou Ponthierry), les commerces, le collège Grand Parc et toutes les installations sportives et culturelles.

Ce projet de liaison douce porté par GPS a été soumis au vote des franciliens grâce au lancement par la Région Île-de-France d'un budget participatif écologique.

Le vote pour le budget participatif des franciliens s'est achevé début octobre.

Le projet a recueilli 454 votes, ce qui en fait l'un des plus soutenus d'Île-de-France !

Grand Paris Sud va donc recevoir une subvention totale de 264 000 € de la part de la Région (220 000 € au titre du plan vélo + 44 000 € au titre du budget participatif).



Collecte des déchets verts Rendez-vous au printemps

L'hiver, le jardin se met au repos en attendant le renouveau. Avec un volume de déchets verts moindre pendant les mois d'hiver, Grand Paris Sud adapte le service de collecte, dans le but de réduire les nuisances sonores et les émissions de gaz polluants. Les collectes des déchets verts feront une pause **entre le 15 décembre 2020 et le 15 mars 2021**. Rendez-vous au printemps !

Collectes spéciales des sapins de Noël

Grand Paris Sud collectera les sapins sur deux journées en **janvier, lundi 11 et 25 janvier 2021**.

Au moment du dépôt, votre sapin devra être sans flochage (neige artificielle), ni sac plastique.

Et pour tous les autres déchets verts du 15 décembre au 15 mars, la déchetterie de Réau vous accueille.



A red poster with a white Christmas tree icon at the top. Below the tree, the text reads 'COLLECTE DES SAPINS' in green, with 'Non floqué et sans sac' in smaller green text underneath. Below this, '2 RAMASSAGES EN JANVIER' is written in large white letters. At the bottom, a green box contains the text 'LUNDIS 11 & 25 JANVIER 2021'. Below the box, a list of municipalities is provided in green text: Bondoufle, Cesson, Evry-Courcouronnes, Etolles, Grigny, Le Coudray-Montceaux, Lisses, Morsang-sur-Seine, Nandy, Saint-Pierre-du-Perray, Soisy-sur-Seine, Vert-Saint-Denis, Villabé.

COLLECTE DES SAPINS
Non floqué et sans sac

2 RAMASSAGES EN JANVIER

LUNDIS 11 & 25 JANVIER 2021

Bondoufle, Cesson, Evry-Courcouronnes, Etolles, Grigny,
Le Coudray-Montceaux, Lisses, Morsang-sur-Seine, Nandy,
Saint-Pierre-du-Perray, Soisy-sur-Seine, Vert-Saint-Denis, Villabé

ParkingMap, la solution au stationnement à la gare

Vous prenez votre voiture pour aller à la gare et c'est la prise de tête à chaque fois pour trouver une place de stationnement ? Simplifiez-vous la vie et téléchargez Modality, l'appli dont tout le monde parle !

C'est en effet, la start-up ParkingMap qui a été choisie par l'agglomération Grand Paris Sud pour déployer ses solutions de stationnement intelligent autour des 17 gares RER du territoire. Objectif : simplifier la vie de milliers de personnes qui mixent voiture et transports en commun pour se déplacer.

Il faut dire que l'expérimentation, mise en place depuis 2016 sur quatre gares (Cesson-Vert-Saint-Denis, Savigny-Nandy, Lieusaint-Moissy et Combs-la-Ville), a fait ses preuves, les tests et les résultats étant vraiment probants.

Comment ça marche ?

C'est très simple ! Vous téléchargez l'appli mobile Modality, disponible gratuitement sur les stores. Grâce au calculateur multimodal ParkingMap, vous pouvez :

- Identifier le temps de trajet entre votre position et votre destination ;
- Visualiser, depuis votre mobile, les places de parking disponibles ;
- Accéder aux horaires du RER D et des bus facilitant les déplacements.



Premier roman 2019/2020 Vous avez fait votre choix

Lancée en 2004, l'activité de la Maison des Loisirs et de la Culture « Un livre, une commune » a clôturé sa saison littéraire en élisant un 1^{er} roman parmi leur sélection.

Durant la saison 2019-2020, neuf ouvrages ont été présentés aux habitants. Ces derniers ont voté pour le livre qu'ils ont le plus apprécié en septembre 2020. Nos lecteurs ont récompensé **Olivier Dorchamps** pour son premier roman « **Ceux que je suis** » aux éditions Finitudes. Emmanuelle BOIZET, éditrice, a adressé le message suivant : « *Quelle bonne nouvelle(...) ! Nous sommes ravis que les lecteurs (...) aient récompensé Olivier Dorchamps. « Ceux que je suis » est un roman qui porte avec douceur des valeurs positives dont on a vraiment besoin en ce moment, les lecteurs ne s'y sont manifestement pas trompés. Merci à eux.* ».

Les lectures des premiers romans parus en 2020 sont en cours. Les romans

sélectionnés par le comité d'Un Livre Une Commune seront mis à disposition du public à partir de janvier 2021, dans les lieux de dépôts habituels :

- Médiathèque George Sand de Cesson (1 Rue du Châtelet)
- Médialudo de Vert St Denis (11 Place Condorcet- Centre Culturel Gérard Philipe)
- Mairie de Cesson (8 route de Saint Leu)
- Mairie de Vert St Denis (60 rue Pasteur)
- MLC-La Citrouille (35 rue Janisset Soeber à Cesson)
- Pharmacie Albaret (22 avenue Charles Monier à Cesson)
- La table de Vert (6 place Grand Village à Vert-Saint-Denis)
- Optique Lissac (24 avenue Charles Monier à Cesson)

Avec l'espoir de nous retrouver lors de nos prochains cafés littéraires, continuez vos lectures !

Un Livre une Commune a pour but de faire découvrir des auteurs de premier roman en mettant le livre au cœur des lieux de vie des communes de Cesson et de Vert-Saint-Denis.



Vos idées, vos remarques, vos suggestions seront les bienvenues à 1livre1commune@mlchouillon.com

Le coup de 

LE CHANTEUR PERDU de Didier TRONCHET BD Editions Aire Libre

« L'air de rien, une chanson peut parfois nous trotter dans la tête toute une vie. C'est ainsi que Jean, Bibliothécaire, comprenant qu'il est passé à côté de sa vie, va partir à la recherche d'un chanteur oublié des années 70, Rémy Bé. Il a pour seule piste la pochette d'un disque et des paroles de chansons engagées. Il part dans une recherche improbable et va dénouer le fil de manière surprenante avec le secours des paroles de la 12e des chansons qui sont comme un puzzle mystérieux. C'est un récit formidable ou presque tout est vrai puisque Rémy Bé existe et à la fin de la BD vous avez la véritable histoire du chanteur perdu que Thierry TRONCHET, auteur, a retrouvé. » www.tronchet.com



Cécile Thomas, un engagement européen avec ses élèves

Enseignante à l'école Saint-Paul en cycle 3 depuis huit ans, Cécile THOMAS s'est lancée depuis trois ans dans des projets collaboratifs européens via la plateforme E-twinning mise en place par l'Union Européenne. Ainsi, elle a pu rencontrer, échanger, travailler avec des enseignants européens. Des affinités se sont créées et en 2019, elle se lance avec une enseignante Catalane dans le projet ERASMUS+.

« L'objectif de ce projet eTwinning et Erasmus + est de préparer les prochaines générations d'étudiants à fonctionner de manière durable dans notre monde interconnecté. Notre objectif est d'intégrer l'éducation des objectifs mondiaux des Nations Unies dans le programme scolaire de nos écoles. Dans le cadre de «SDG Actions !» deux jeux seront créés en tant que produits finaux : un jeu Scratch sur les 17 actions et un jeu «SDGs box». En travaillant en coopération, les élèves apprendront à se valoriser les uns les autres, le monde qui les entoure et leurs contributions à leur communauté et à la planète. »

A travers ce projet, Cécile THOMAS a reçu un prix spécial « Erasmus+ » pour le projet « Women who changed the world ». Les élèves de primaire des 12 pays partenaires ont travaillé sur un des objectifs des Nations Unies : l'égalité des sexes. Le projet a été mené d'une manière efficace, créative et innovante. Cécile THOMAS nous, précise « Mes élèves ont chacun choisi une grande dame, puis nous avons procédé à un vote, c'est Marie Curie qui a été sélectionnée. L'objectif était de travailler avec tous les élèves des pays partenaires. Pour Marie Curie, nous avons rédigé une biographie, puis la Catalogne a réalisé un enregistrement audio, la Pologne a fait un montage vidéo, la Norvège a fait un poster, l'Estonie a développé un outil numérique et Chypre a fabriqué une oeuvre d'art. Ce processus est appliqué pour toutes les femmes des pays afin que chaque pays puisse travailler sur une activité différente. L'important était de faire des activités collaboratives. Cela a permis l'amélioration des compétences numériques pour tout le monde : élèves et enseignants. »

Forte de cette expérience, Cécile THOMAS nous avoue que sa plus grande fierté est d'avoir lancé un élan auprès de ses collègues.

« Cette année on a décidé de créer un partenariat avec l'école de Catalogne inclus dans le projet pour intégrer tous les cycles de l'école, de la maternelle au CM2 avec des activités adaptées à chaque niveau. Par exemple, cette année l'objectif 16 c'est la paix dans le monde, en cycle 3 (CM1, CM2) nous allons faire un mur de la paix, les cycles 2 (CP, CE1 et CE2) feront un alphabet, et le cycle 1 (PS, MS, GS) aura aussi sa propre activité. »

C'est avec engouement que Cécile THOMAS nous détaille son travail même si le contexte sanitaire a malheureusement annulé des échanges entre pays ou ralenti des actions. Elle garde espoir de pouvoir accueillir les pays partenaires en mai 2021 et engage une procédure pour obtenir des délais supplémentaires pour le projet final.

Notons que sur environ 140 écoles primaires engagées dans le projet Erasmus+, la ville de Cesson en compte déjà 2 avec l'école Jules Verne.

Retrouvez le projet
« Women who changed the world »
sur le site
<https://twinspace.etwinning.net/107759/pages/page/848166>

Retrouvez également des vidéos sur la chaîne Youtube de l'école Saint-Paul



Dans le cadre des Erasmus days, la classe de Cécile Thomas a fait l'objet d'un reportage pour l'émission Silence ça pousse sur France 5 diffusée le 16 octobre 2020.



GROUPE « UN NOUVEAU DÉPART POUR CESSON »



Christophe
Bosquillon



Xaviera
Marchetti



Julien
Favre



Lydia
Labertrandie



Bruno
Cottalorda

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, une année qui aura été très éprouvante. Nous avons une pensée particulière pour nos concitoyens qui ont été les victimes directes de cette épidémie, pour tous ceux, jeunes ou moins jeunes, qui en ont subi les conséquences. Nous pensons aussi à ceux qui se retrouveront isolés en raison du contexte en ces fêtes de fin d'année.

Cette tribune est aussi l'occasion de faire un premier bilan. Nous avons été élus au Conseil Municipal pour porter les propositions que nous avons défendues lors de la campagne électorale. Nous avons porté la parole des habitants chaque fois que cela a été nécessaire : sécurité sur la Plaine, conditions de déconfinement dans les écoles, fonctionnement du Syndicat Intercommunal, situation des facteurs...

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons défendu une série d'amendements sur le projet de règlement intérieur, de façon à mieux garantir la démocratie locale. Nous avons demandé dans les commissions Finances et Jeunesse que le tarif le plus bas pour la restauration scolaire ne soit pas augmenté. Nous avons aussi défendu le maintien au même niveau de la part de la mairie dans le financement des activités périscolaires.

Nous reprochons à la majorité son manque d'anticipation et de vision. Deux questions doivent attirer toute notre attention : la maîtrise de l'urbanisme et de l'environnement, la politique sociale.

Concernant l'urbanisme, la commune révisé son Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui engage la commune pour les années

à venir. C'est le moment où jamais de faire entendre vos attentes. Le contexte du COVID n'est pas propice à une bonne information des citoyens. Nous sommes intervenus sur cette question en Conseil.

Nous serons vigilants sur l'équilibre à trouver entre nouvelles constructions, préservation de l'environnement et adaptation des infrastructures et des services. La commune doit se battre pour la création de places dans les collèges et les lycées. Il faut une réflexion plus sérieuse sur le plan de déplacement : ce n'est pas en dessinant des vélos sur les voies de circulation qu'on crée de véritables pistes cyclables ! Nous voulons une vraie politique pour agir à l'échelle locale face à l'urgence climatique.

Sur le plan social, l'augmentation de la population va créer de nouveaux besoins. Il est indispensable d'anticiper sur ce point, d'autant plus que la crise sanitaire engendre de nouvelles difficultés. Il y a de plus en plus de familles affectées par le chômage, de jeunes sans activité, de violences familiales. La mairie doit jouer un rôle plus actif pour traiter ces questions, qui ne peuvent pas être abordées d'un seul point de vue sécuritaire. Il faut donc envisager un renforcement du rôle du CCAS, en lien avec le centre socio-culturel de la MJC/MLC et l'Antenne Jeunes.

Comme nous l'avions demandé, la municipalité envisage enfin la création d'une seconde maison de santé. Nous souhaitons que cette structure indispensable soit intercommunale et qu'il y ait une réelle concertation.

Pour suivre notre action, rendez-vous sur le site nouveau-depart-pour-cesson.org

Hommage à Danièle JULLIEN

Danièle Jullien, professeur de piano à la MLC, a été enterrée au Père Lachaise jeudi 9 décembre 2021. La MLC souhaite rendre hommage à cet être à part. La bonne humeur de Danièle était contagieuse. Danièle s'était créé un réseau de personnalités parmi les professionnels de la musique et de bien d'autres domaines. Son style a transcendé le SAN, Vert-Saint-Denis, les associations et actions locales, dont la chorale du Balory, Un Livre Une Commune, la MLC...



Naissances

Lina CELESTI BEKHDADI, née le 15 septembre 2020
Enzo David Junior BAKINDE, né le 21 septembre 2020
Wilson FERNANDES DOS SANTOS, né le 5 octobre 2020
Gabin Pierre Charles LE GUILLOU GUYARD, né le 7 octobre 2020
Islena Luna-Damla Mélissa VALLARINO CUSSON, née le 9 octobre 2020
Océane KOSIOR, née le 22 octobre 2020
Alice Pascale Isabelle KUBIAK, née le 24 octobre 2020
Gaëlle Marie Marina TISSON, née le 13 novembre 2020
Jebri, Mohammed-Rachid BELAHCEEN, né le 17 novembre 2020

Mariages

Laurent André LEPRVIER et Agnès Marie-Hélène Georgette MADIGANT,
le 19 septembre 2020

Décès

Jacqueline Monique Juliette Emilienne MARCHAND veuve MOUYNIA,
décédée le 12 septembre 2020
Michel Marcel ADDE, décédé le 15 septembre 2020
Bruno PERNICENI, décédé le 22 septembre 2020
Jeannine, Paulette, Clarisse GIRARD veuve BLANCHARD,
décédée le 8 octobre 2020
Maria del Pilar AZUARA Y MAYORGA épouse GAILLARD,
décédée le 12 octobre 2020
Renée Lucie GIRARD veuve BEZOL, décédée le 14 octobre 2020
Claude Léon MANDON, décédé le 24 octobre 2020
Frédéric Alain SAULNIER, décédé le 31 octobre 2020
Fabien Daniel Louis VARLET, décédé le 4 novembre 2020
Gérard Fernand FEUGA, décédé le 9 novembre 2020
Michel BARONE, décédé le 11 novembre 2020
Serge Marcel Léon CHOQUEZ, décédé le 15 novembre 2020
Geneviève Marie Francine FAUGÈRE épouse DELCLOY,
décédée le 15 novembre 2020
Claude Michel Alain MARIE, décédé le 22 novembre 2020
Jean Louis ETIENNE, décédé le 25 novembre 2020
Jean Gérard VERRONNEAU, décédé le 27 novembre 2020

Recensement citoyen La Journée Défense et Citoyenneté

Inscription dans les 3 mois suivant votre 16^{ème} anniversaire.
Pièces justificatives : pièce d'identité + livret de famille des parents
Inscription en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054> ou via le site Internet de la Ville www.ville-cesson.fr rubrique
« démarches en ligne » ou inscription à la Mairie auprès du service état civil.

TÉLÉTHON 2020

Année particulière, Téléthon particulier...

Malgré la crise sanitaire, certaines actions ont été menées sur nos deux communes.

L'association Courir a lancé un challenge « Téléthon », un relais sur 30h30 de course non-stop du vendredi 4 au dimanche 6 décembre. Sur un parcours traversant Cesson et Vert-Saint-Denis, les coureurs du club « Courir » se sont relayés jour et nuit avec pour objectif d'atteindre 350 kilomètres.

« Nous avons comme objectif de collecter 3 500 €. La page Facebook a réuni 3 245 € avec 56 donateurs. Nous avons aussi eu quelques chèques pour 160 € qui ont été remis directement au délégué AFM. On arrive donc à 3 405 € ! 31 relayeurs ont parcouru 330 kms, à cela s'ajoutent les personnes qui les ont accompagnées, ce qui fait au total 610 km » Patrice Bouillot, président de l'association a tenu à remercier le Syndicat Intercommunal pour son aide logistique.

Lors des collectes de jouets et de vêtements organisées par les conseils communaux Enfants et Jeunes, une urne au profit du Téléthon a recueilli 56,35 € et la vente de porte-clés à la MLC a rapporté 406,88€. Merci aux cinq commerces de Cesson et Vert-Saint-Denis.



PRÉSENTATION *des vœux*

Olivier Chaplet, maire de Cesson

PRÉSENTERA SES VŒUX EN FACEBOOK LIVE À 19H00

VENDREDI 8 JANVIER 2021

EN CONSOMMANT
local,
TOUT LE MONDE **Y GAGNE !**

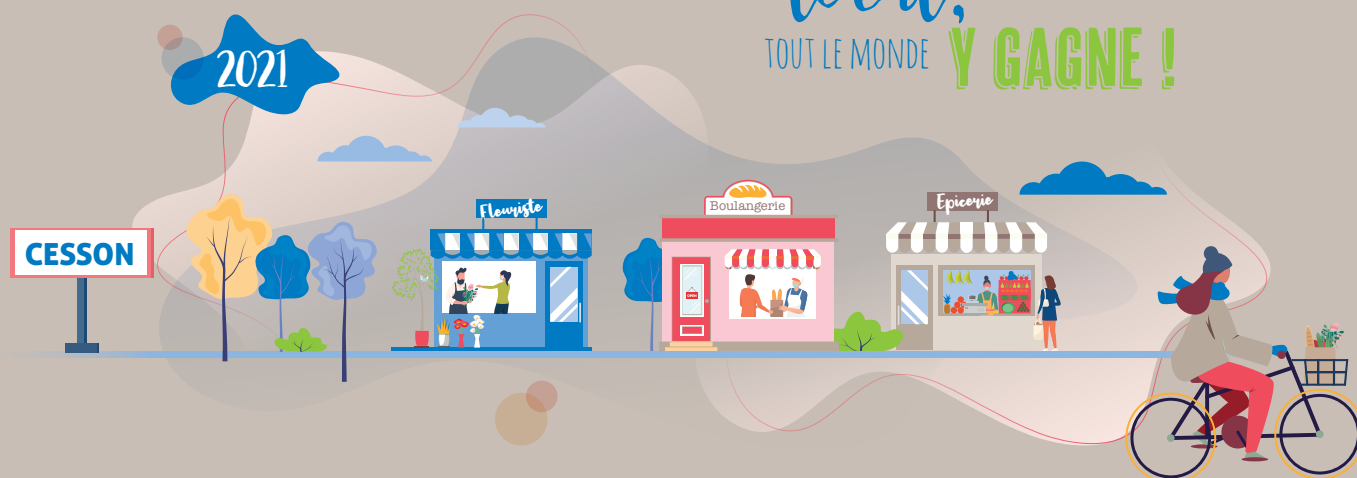


Illustration : Emendo



Villedecesson - www.ville-cesson.fr

